

LES ACTIONS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

CONCOURS D'AGROFORESTERIE.

Un coup de pouce pour Raulhac !

Après avoir essuyé les colères du ciel, la ferme de Raulhac (Neuvic) se reconstruit. Elle est lauréate du concours «Arbres d'avenir» qui récompense les meilleurs projets d'agroforesterie. Les votes du public sont ouverts jusqu'au 30 novembre : à la clé, des financements pour de nouvelles plantations de verger.

Optimisme et résilience. C'est indiscutablement ce qui décrit le mieux Gabrielle et Gérard Strumpler. Installé à Neuvic depuis 2013, le couple jette son dévolu sur la culture de petits fruits rouges en agriculture biologique, avec à la marge, une petite partie maraîchage et plantes médicinales, pour alimenter le centre de vacances qu'ils ouvrent en parallèle. Dans cette ferme pédagogique, ils accueillent régulièrement des jeunes citadins qu'ils initient au plaisir de la culture et à la saveur des bons produits : *du champ à l'assiette, ces jeunes vacanciers participent à la récolte et aident à la préparation des repas. Un vrai bonheur pour ces enfants qui ne sont pas familiers à la ruralité.* Leur projet se concrétise, les idées fusent.



récolte 2018 est perdue, celles des deux années à venir fortement impactées.

Elle et son mari se retroussent les manches, pour redresser la barre. Alors qu'ils s'activent sur l'exploitation pour sauver ce qui peut l'être (taille d'urgence pour sauver les arbustes), une solidarité s'organise grâce au financement participatif en ligne. Le pouvoir du bouche à oreille et la puissance des réseaux sociaux

encouragent la mobilisation : 30 860 € sont récoltés via des dons de particuliers pour, en particulier, replanter les vergers et compenser la perte de la récolte.

UN CLIC POUR VISER LA VICTOIRE

Ce qui ne tue pas rend plus fort, et ça, le couple l'a compris. Tout reste à faire, mais ils restent plein d'espoir, tournés vers l'avenir. «*Nous souhaitons planter 2300 nouveaux arbres (arbres fruitiers, arbres champêtres et des haies), pour protéger nos parcelles du vent. Nous avons deux parcelles en prairie temporaire pour accueillir ces nouvelles plantations. Pour cela, il faut du financement...*». Pour débloquer les fonds nécessaires, Gabrielle a ratissé le web avant de tomber sur le concours «Arbres d'avenir», placé sous le haut patronage du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le défi en phase avec leur conviction professionnelle : «*l'agro-écologie et l'agroforesterie sont des éléments moteurs dans notre façon de travailler.*» Ils s'inscrivent et la bonne nouvelle tombe à l'automne : la ferme de Raulhac est sélectionnée dans la catégorie Prix Nature 2050.

Un prix reste à décerner, il ne dépend pas d'experts mais plutôt de vous : il s'agit du «Prix Coup

COMMENT VOTER ?

Rendez-vous sur <https://concours-arbres-davenir.fr/laureat/les-vergers-de-raulhac/>, Il vous suffit d'y entrer votre

prénom, votre nom et votre adresse mail, vous cliquez et le tour est joué ! C'est gratuit et cela prend deux minutes.

LE CONCOURS ARBRES D'AVENIR, C'EST QUOI ?

Il vise à soutenir des projets portés par des agriculteurs français souhaitant intégrer les arbres au sein de leurs exploitations (élevage ou culture). Il est né de l'ambition de créer un cercle vertueux entre les producteurs, les entreprises partenaires et les consommateurs. Grâce à ses partenaires engagés, le concours finance chaque année des agriculteurs qui souhaitent planter des arbres sur leur parcelle en propo-

sant des produits de qualité, respectueux de l'environnement. Premier concours national pour l'agroforesterie en France, le Concours Arbres d'Avenir est placé sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation depuis septembre 2017.

En deux ans, il a permis de financer la plantation de 100 000 arbres dans près de 60 fermes françaises.

Source : Ministère de l'agriculture

de Cœur du Public» parmi 35 autres projets à l'échelle nationale. Raulhac est le seul projet limousin sélectionné.

«*Bien sûr, on espère gagner, mais on est déjà tellement heureux d'être lauréat*» se confie Gabrielle. A ce jour, la ferme est en 10^{ème} position. Les votes seront clôturés au 30 novembre. Reste désormais à convaincre ! Il suffit de quelques

clics de solidarité comme un juste retour des choses à ces agriculteurs, pédagogues et généreux. Un petit soutien de chacun pour ce «*petit coin de paradis, une bouffée d'oxygène*» comme décrit par les vacanciers qui y séjournent. Affaire à suivre...

CAROLINE FROTIN
CHAMBRE D'AGRICULTURE 19

ZOOM SUR... L'agroforesterie

Les systèmes agroforestiers sont un ensemble de pratiques diverses associant l'arbre, les cultures et l'élevage, représentées en majorité par des formes bocagères mais aussi par la plantation

d'arbres d'essences forestières en alignements ou encore par les systèmes de prés-vergers.

L'agroforesterie permet l'amélioration de la qualité de l'eau, stabilisation des sols, ombrage pour

les animaux d'élevage et les cultures, protection des sols contre l'érosion par le vent et la pluie, nourriture pour les pollinisateurs et la faune, habitat pour la biodiversité, fixation de l'azote et du carbone atmosphérique, ou encore embellissement du paysage... : Les arbres, arbustes et haies ont de nombreuses vertus écologiques, agronomiques et esthétiques.

En 2012, ces systèmes occupaient une surface de 960 000 ha et suivent une érosion globale de leur surface de l'ordre de 0,7 % par an. Néanmoins, cette érosion cache des évolutions différentes entre les différents types de systèmes agroforestiers : les systèmes en plantation intra-parcellaires (2500 ha) voient leurs surfaces croître significativement, en revanche les haies (810 000 ha) et les alignements d'arbres (150 000 ha) régressent au niveau national.

L'ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE

Les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs dans leurs projets : de la conception du projet de plantation d'arbres à l'entretien des arbres et à la valorisation en bois d'œuvre et bois énergie.

Plus particulièrement, les Chambres d'agriculture se sont engagées depuis une quinzaine d'an-

nées dans la promotion et le développement des systèmes agroforestiers. Elles ont développé leur propre stratégie et accompagnent sur le terrain les agriculteurs qui souhaitent expérimenter, installer et développer ce type de systèmes.

En savoir plus sur l'agroforesterie : www.correze.chambre-agriculture.fr/environnement/paysage-et-biodiversite/agroforesterie.

A VOS AGENDAS !

Valoriser son patrimoine forestier
Mercredi 28 novembre 2018 de 9h30 à 17h à Ussel
Programme :
• Connaître les spécificités forestières en matière de patrimoine.
• Connaître les différentes

étapes de l'exploitation forestière.
• Connaître les obligations administratives.
Renseignements : Loïc Mallet (Responsable de stage) - 05 55 46 78 46.
Inscriptions : Isabelle Dannay - 05 55 46 78 46.

